L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 24 OCTOBRE 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $8, par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à leur de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $10 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 24 OCTOBRE.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Vincent & Co—au No 16, rue de Chartres, grande vente de marchandises sèches de saison.

Par E. Roser & Co—à leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée, bottes, souliers, brodequins, linge fait, chemises et chapeaux. Aussi, marchandises sèches étrangères et américaines sans réserve; osnaburgs avariés.

Par Hon. Blohm & Co—au No 21 de la rue de Chartres, marchandises sèches étrangères et américaines, sans réserve.

Par D. E. Morphy—au magasin de MM. E. J. Hart & Co, rue Tchoupitoulas, 75 et 77: 55 sacs café et 3 sacs de riz. Sur la Levée, au pied de la rue Poydras, farine bacon.

Par Thomas & Spear—au coin des rues Royale et St. Louis, à 10 heures, un magnifique lot de vitrines et comptoirs.

Par S. Gainault—à 11 heures, rue de l'Union, No 30, entre Bons Enfants et Morales, un lot de meubles.

Par Montgomery Bro & Co—dans leurs salles d'encan, vente régulière de meubles, et aux écuries de P. Liner, rue Gravier, beaux chevaux de selle et de trait, beaux mulets, vaches laitières, wagons, harnais, &c.

Par O. Vaset n—au No 61 de la rue Tchoupitoulas, bière d'Ecosse, épaules.—Sur la Levée, en face de la rue Poydras, épaules.—Au No 37 de la rue Natchez, épaules.

Par Hoffman, Marks & Co—au No 38 de la rue de Chartres, assortiment de saison pour messieurs et pour jeunes garçons; bagarie, &c.

☞ Achetez vos conserves et chocolats avec M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

Vitrières, Articles de fantaisie, parfumerie, &c.—Jeudi, 24 du courant, à 10 heures du matin, sera vendu sur les lieux, sans aucune réserve, par MM. Thomas & Spear, un lot splendide de vitrines convenables pour articles de fantaisie, ainsi que plusieurs lots et tiroirs. Conditions—Comptant, en billets des Etats-Unis.

Les plans financiers.

On a déjà dit que dans un temps donné les Etats-Unis en arriveraient à la répudiation de leur dette. Cette assertion peut trouver sa justification dans l'étrange imprévoyance et la prodigalité sans nom qui ont caractérisé les divers emprunts, dans la mobilité de peuple américain, dans l'instabilité de tout système financier dans un gouvernement qui change de main tous les quatre ans ou tous les huit ans, dans l'absence de toute responsabilité de la part des gouvernants et de toute solidarité entre les Congrès et les Présidents qui se succèdent. Il y a donc rien d'impossible à ce que, tôt ou tard, la répudiation de la dette vienne à être adoptée comme programme par un parti. Dans un pays où les crises commerciales produisent si fréquemment des liquidations, l'esprit public pourra facilement être amené à envisager, sans en être choqué, la perspective d'une banqueroute qui débarrasserait le gouvernement de l'Union d'un arriéré trop onéreux.

Mais nous n'en sommes pas encore arrivés à ce point, la création de la dette est de date trop récente, la question n'est pas mûre pour une solution radicale. Les attaques ont, cependant, commencé, et le système financier qui constitue pour le peuple un fardeau si lourd, a été dans son point le plus vulnérable l'objet de critiques trop bien dirigées pour que ce premier coup des démolisseurs n'ébranle pas tout l'édifice par la base.

Butler, du côté des radicaux, Vallandigham et Pendleton, du côté des démocrates, ont donné le signal, et les commentaires favorables ou défavorables dont leurs propositions ont été l'objet dans la presse, vont avoir pour résultat inévitable de porter la lumière sur les points obscurs des mesures financières adoptées par M. McCulloch et d'en parcer à jour les défectuosités. Le Herald, dont l'influence est connue, s'est déjà déclaré l'adversaire de ce système, et les nouvelles propositions paraissent prendre assez de consistance pour permettre de croire que la réforme financière deviendra un point important du programme de chaque parti dans la campagne électorale de 1868 pour la présidence.

M. Pendleton, un des démocrates les plus influents de l'Ohio et de l'Ouest, qui a figuré comme candidat de la démocratie à la vice-présidence en 1864, vient d'être proposé comme le prochain candidat démocrate à la présidence, précisément en sa qualité de champion de la réforme financière. C'est là un symptôme qui indique toute l'importance que cette question est appelée à avoir dans les débats politiques. Il importe donc de savoir au juste en quoi consiste la réforme proposée pour pouvoir juger de l'influence qu'elle aura sur les péripéties de la prochaine lutte électorale.

Si l'on consultait un financier européen sur les moyens de sortir des embarras actuels, il conseillerait probablement une conversion de toutes les dettes sans distinction, y compris la circulation, en une dette unique consolidée avec un intérêt unique et un amortissement qui assurerait l'extinction de la dette en 20, 30 ou 40 années. Cette conversion permettrait la reprise immédiate des paiements en espèces et faciliterait l'allégement des impôts et l'abaissement des droits de Douane. Une mesure aussi radicale ne convient pas à la manière de faire du peuple américain, et ce n'est rien de semblable que les novateurs proposent.

Nous avons sous les yeux des extraits des discours prononcés récemment par M. Pendleton dans différents endroits de l'Ohio, et nous allons essayer de donner une analyse aussi exacte que possible de son plan.

La dette publique se décompose ainsi, en négligeant les fractions:

Obligations portant 5 0/0 d'intérêt en or, remboursables au gré du gouvernement après 1874	$200,000,000
Obligations portant 6 0/0 d'intérêt en or, remboursables en 1881	300,000,000
Obligations dites 5-20 portant 6 0/0 d'intérêt en or	1,200,000,000
Bons et billets de circulation portant intérêt	500,000,000
Total de la dette portant intérêt	$2,200,000,000
Papier monnaie	450,000,000
Total de la dette publique	$2,650,000,000

Le système de M. McCulloch est de convertir toute la dette, non liquidée en obligations à fixes portant intérêt en or, de façon à éteindre dans un délai plus ou moins rapproché toute la dette flottante. Le ministre des finances actuel pense aussi que le principal des obligations 5-20 doit être remboursé finalement en or par les Etats-Unis.

Le système proposé par M. Pendleton est tout l'opposé de celui-ci. Il fait observer que l'intérêt payable en or sur les $2,200,000,000 s'élève déjà à 140 millions de dollars, et que si l'on convertit la dette flottante qu'il évalue à 800 millions en obligations du même genre, ce sera 48 millions en or à ajouter à l'intérêt déjà énorme que paient les Etats-Unis. Le retrait des greenbacks n'amènerait pas suivant lui le retour de la circulation métallique, mais leur remplacement par des billets des banques nationales, billets garantis par des obligations du gouvernement pour lesquelles il faut encore payer un intérêt en or de 24 millions annuellement.

Pour éviter le paiement onéreux de l'intérêt en or de toute la dette, M. Pendleton propose au lieu de convertir la dette flottante en obligations à intérêt, de convertir les 1,200 millions de 5-20 en greenbacks, c'est-à-dire de les rembourser en papier monnaie. Il soutient, en s'appuyant sur les termes des différentes lois concernant les emprunts dont il s'agit, que le gouvernement est seulement tenu de payer l'intérêt en or, mais qu'il a parfaitement le droit de rembourser le principal en papier monnaie. En équité, le gouvernement n'a reçu des prêteurs que du papier monnaie—et cela à une époque où l'or était à 200 et 280, il n'est pas tenu de rendre autre chose que ce qu'il a reçu.

M. Pendleton est trop sagace pour proposer de faire le remboursement d'un seul coup, et il ne songe pas à augmenter de 1,200 millions à la fois le chiffre actuel des greenbacks. Il demande que le papier des banques nationales soit remplacé par les legal-tenders, ce qui n'augmenterait en rien la circulation actuelle, et ce qui nous débarrasserait de 24 millions d'intérêt annuel; et il croit que l'on peut rembourser graduellement les 5-20 en greenbacks sans augmenter la circulation. Voici un passage de son discours qui résume assez bien son idée:

« Les 5-20 devraient être payés en greenbacks à mesure qu'ils deviennent exigibles, ou aussi vite qu'on pourra le faire sans jeter le trouble dans la circulation. Près de 400 millions de ces 5-20 sont déposés par les banques comme garanties pour leur circulation. Ces 400 millions peuvent être rachetés sans ajouter un dollar à la circulation. L'intérêt sur ces obligations s'élève à 24 millions de dollars annuellement. Ajoutez à cette somme les 48 millions dont j'ai parlé, et vous avez 72 millions en or. Créez avec cela un fond d'amortissement et vous pourrez payer toute la dette en seize ans sans ajouter un dollar à vos taxes et sans accroître la circulation. »

Cependant, M. Pendleton croit que l'état du pays permet d'accroître la circulation graduellement et dans une certaine limite. Son plan consiste donc à maintenir telle qu'elle existe la dette ne portant pas intérêt et à rembourser en papier monnaie, au fur à mesure des échéances, toutes les obligations qui ne sont pas stipulées payables en or. On sauverait ainsi l'intérêt sur les trois quarts de la dette publique, et on pourrait par suite activer l'amortissement. Lorsque toutes les obligations rachetables en papier selon M. Pendleton, auraient été transformées en greenbacks, on commencerait à amortir ceux ci, c'est-à-dire à en détruire une certaine quantité chaque année jusqu'à ce que tout étant éteint, le retour à la circulation métallique se fît tout naturellement.

Un journal du Maine, le Bangor Democrat, qui a adopté les vues de M. Pendleton, s'est amusé à faire un tableau représentant, par année, la réduction de la dette en greenbacks. Il trouve qu'en cinq ans on aurait opéré la conversion de toute la dette, moins les $500,000,000 payables en 1874 et 1881, et cela en n'ajoutant que 100 millions de greenbacks à la circulation actuelle. Il continue son bilan à partir de 1873 et arrive à 1881 au résultat satisfaisant du remboursement intégral des 500 millions précités et de la destruction complète de tous les greenbacks, avec une balance de huit millions en or dans le Trésor pour recommencer l'année 1882.

C'est le cas de répéter que rien n'est éloquent comme les chiffres quand on sait les faire parler. Mais nous avouons qu'il nous reste des doutes sur l'excellence du système proposé. Il perpétuerait pendant une quinzaine d'années au moins la circulation du papier-monnaie, qui deviendrait de plus en plus déprécié, et cette dépréciation amènerait forcément une proposition de répudiation. C'est là que doit conduire le plan dont il s'agit, en dépit des protestations de ses auteurs—ajoutons que c'est peut être pour cette raison qu'il a des chances d'être accueilli avec faveur.

LA QUESTION DES WHARVES.

Les conseils devant s'occuper aujourd'hui de cette question, nous résumerons en quelques lignes ce que nous avons dit souvent dans de semblables occasions. Le meilleur mode de perception pour les revenus du port est, sans aucun doute, la mise à ferme de ces mêmes revenus. Nous croyons que la grande majorité des Conseils en est convaincue comme nous. Les membres qui n'avaient pas d'opinion arrêtée à ce sujet, ont dû ne plus hésiter depuis le tableau très exact de chiffres, présenté par le trésorier actuel, M. Howell. Ils ont vu par ce tableau que la ville n'a jamais pu avoir un revenu net du port qu'au moyen de la ferme et que, par tout autre mode, cette grande ressource est toujours tombée à rien, comme tombent par conséquent aussi les divers marchés de la ville si on ne les affermait pas. Nous n'insisterons donc pas sur ce point qui nous paraît résolu par les faits; mais il en est un autre sur lequel les Conseils peuvent être en divergence d'opinion; nous voulons parler de la durée du bail. Affermera-t-on les wharves pour un an, deux ans, trois ans, cinq ans ou dix ans? La première adjudication fut faite en 1865 pour trois ans.

C'était une adjudication d'essai qui réussit parfaitement, c'est à dire qui donna à la ville un revenu considérable, revenu auquel les collecteurs municipaux ne l'avaient pas habituée. Les wharves fut rendus dans un état tolérable et les Conseils furent encouragés à étendre de deux années l'adjudication de la seconde ferme. Cette adjudication réussit encore mieux que la première, car elle aurait rapporté près de $300,000 par an, si la guerre n'en eut causé forcément la résiliation. Le Dr Kennedy, ex-maire de la Nouvelle Orléans, voulait donner un bail une durée de 10 années; c'était trop: le maire Kennedy se trompait. En 1864, le commerce de notre ville se ressentait encore trop vivement des désastres de la guerre pour offrir une juste base d'appréciation pour un terme de 10 années. Les contracteurs eussent offert peu de chose, et la ville, on le voit aujourd'hui, y eut perdu immensément. Nous nous opposâmes énergiquement à ce projet qui fut abandonné. Un bail de 10 années, serait, du reste, mauvais pour toutes les époques en ce pays où l'assiette des intérêts est si variable. Que faut-il faire? Il faut faire une combinaison honnête pour les deux parties. La ville ne voudrait pas que les fermiers se ruinassent et les fermiers, de leur côté, ne doivent pas prendre la ville pour dupe. La ville va leur livrer des quais et débarcadères en bon état et qui pourront durer deux ou trois ans sans grandes réparations. Il faut donc que le bail dure plus de deux ans, pour que les fermiers soient obligés à leur tour de faire des frais raisonnables d'entretien.

Il est juste aussi de laisser aux fermiers des chances de compensation pour des années de crise commerciale possible. Or, ces compensations ne se trouveraient que dans un bail d'une certaine durée. Il peut y avoir deux années mauvaises, suivies ou précédées de deux bonnes années. En ce cas, le résultat est tolérable pour les preneurs et les bailleurs, et c'est à ce résultat qu'il faut équitablement viser. Tout bien considéré, nous arrivons à cette conclusion qu'un bail de quatre ou cinq années garantirait autant que possible les intérêts des deux parties.

Nécessité d'une Convention postale avec la France.—Nous nous associons d'autant plus volontiers aux réflexions suivantes du Messager franco-américain, que nous avons pu apprécier les inconvénients de la taxe postale actuelle. Nos abonnés de France ont à payer 20 centimes pour chaque numéro de l'Abeille qui leur parvient; or, comme nous payons nous-même 2 cents d'affranchissement en mettant le journal à la poste, le port revient ainsi à 8 sous par numéro, ce qui fait $24.80 pour l'année, tandis que l'abonnement n'est que de $16 00. Voici ce que dit notre confrère de New-York:

Les Etats-Unis ont conclu, il y a quelques mois, une convention postale avec l'Angleterre. Ils viennent d'en conclure une autre avec la Prusse. Il en résulte que les relations postales avec la France restent seules soumises à des entraves, à des surcharges regrettables. Tandis que le port des lettres et des journaux en destination de Liverpool et de Hambourg est fixé d'une manière équitable, ou continue à percevoir des sommes relativement considérables sur toutes les matières postales en destination de Brest ou du Havre. C'est ainsi que chaque journal expédié des Etats-Unis en France paie une surtaxe de quinze centimes par 40 grammes, à son arrivée à destination; et il n'est pas possible de payer cette taxe d'avance, le timbre de deux cents requis par le bureau de départ ne couvrant que le port dû aux Etats Unis.

Un autre inconvénient très sérieux est celui qui fait considérer comme lettres tous papiers d'affaires, dessins, photographies expédiés de France aux Etats-Unis ou vice versa. Enfin, l'échange des lettres chargées n'est pas admis par la convention actuelle.

A plusieurs reprises, l'attention du gouvernement des Etats-Unis a été appelée sur cette question. Nous ne nous lasserons pas de réitérer cet appel, d'autant plus que le moment semble propice. M. Kasson, commissaire du département des Postes en Europe, est à Paris. Pourquoi ne serait-il pas autorisé à jeter les bases d'une nouvelle convention postale entre les deux pays?

Affaires italiennes.

Nous lisons dans une revue européenne:

L'Italie, de Florence, croit pouvoir affirmer que le gouvernement italien aurait adressé à ses agents diplomatiques à l'étranger une note relative à la position actuelle de la question romaine à la suite des derniers événements.

On a cru trouver dans quelques lignes d'une correspondance adressée de Florence au Moniteur, l'indice de dispositions du gouvernement français favorables à une révision de la convention de septembre.

Nous ne partageons pas cette impression. La solution définitive de la question romaine indiquée par cette correspondance n'est toujours qu'une réédition de l'idée chimérique, caressée avec une si étrange persévérance par le cabinet des Tuileries, d'une réconciliation entre la papauté et l'Italie. Aujourd'hui moins que jamais l'espoir d'une telle éventualité ne saurait être accepté par un esprit vraiment politique.

Quant aux dispositions du gouvernement français en ce qui concerne Rome, la nouvelle nous dément de projet d'une autre expédition romaine, au cas d'une insurrection sérieuse contre le gouvernement pontifical, ne permet pas de se faire illusion.

On affirme avec insistance que le gouvernement français serait déterminé à soutenir le pouvoir temporel. Ce serait une erreur politique capitale et qui ne saurait engendrer que des conséquences funestes.

Il y a quinze jours seulement, dit le Siècle, le gouvernement paraissait résolu à commettre cette faute nouvelle. Rien ne nous autorise malheureusement à croire qu'il se soit ravisé et qu'il envisage d'une manière plus conforme aux vrais intérêts de la France la conduite à tenir dans la question romaine.

La situation est tellement grave que nous ne pensons pas qu'il soit possible d'en imaginer une qui soit plus propre à inquiéter la France.

Est-il vrai qu'on a obtenu de l'Empereur la promesse d'intervenir? et, si cela est vrai, le prétexte que cherche la camarilla ne serait-il pas tout trouvé?

Et, si l'intervention se produisait, ne serait-ce pas la guerre avec l'Italie!

Au Diritto, qui demande une rupture immédiate, la Nazione, journal très modéré, répond:

« Et nous aussi, nous pensons qu'en ce cas, une intervention nouvelle de la France serait une offense mortelle à l'Italie, une offense qui, d'un seul coup, effacerait tous les titres que ce pays possède à notre reconnaissance; nous aussi, à cette pensée, nous nous sentons monter le rouge au front et bouillir le sang dans les veines; et le Diritto peut être assuré que devant une semblable offense, il n'y aurait plus de partis en Italie. »

Et maintenant, faites donc la seconde expédition romaine!

Ce n'est pas tout.

Derrière l'Italie, dans certaines éventualités, il y a la Prusse; il y a le parti de la Gazette de la Croix, qui se plaint des articles de la presse française et des armements du gouvernement français.

La Prusse n'abandonnerait pas l'Italie à elle-même, en cas de conflit, cela est évident. Et ce conflit, la France irait le provoquer, de gaieté de cœur, pour servir la politique catholique, qui lui a si bien réussi au Mexique? Ce serait de la démence.

On mande de Florence, 1er octobre:

« Il est question d'une démonstration solennelle qui doit avoir lieu ce soir. Des personnes de toutes conditions se réuniront devant le palais Riccardi, et une députation se rendra auprès du président du conseil pour lui présenter une adresse tendant à demander au gouvernement de rechercher le moyen d'accélérer l'accomplissement du vœu national qui proclame Rome la capitale de l'Italie. »

Une correspondance adressée de Paris à l'Indépendance belge confirme ce qui précède, au sujet d'une nouvelle expédition de Rome:

Paris, 29 septembre.

Un journal parisien parle d'une conférence que le cardinal Antonelli aurait eue avec le représentant de l'Autriche à Rome et dans laquelle il aurait dit « que l'arrestation de Garibaldi n'était point un si grand bien qu'on le pense. Si Garibaldi avait envahi le patrimoine de l'Eglise, la convention de septembre n'existait plus et la France se trouvait obligée d'intervenir.... Rattazzi ayant mis la main sur Garibaldi, nous nous trouvons en quelque sorte à la merci du gouvernement italien. »

M. de Hubner étant encore en congé, il n'est pas probable que le cardinal Antonelli ait conféré sur une si importante affaire avec le secrétaire que l'ambassadeur a laissé à Rome pour y gérer les affaires de l'ambassade. Mais ces paroles sont bien en situation et doivent répondre aux pensées du cardinal Antonelli. Le nonce du Pape à Paris ne se montre pas plus enchanté que ne l'est certainement le cardinal Antonelli. Si le représentant du Pape a réellement félicité le gouvernement français de l'arrestation de Garibaldi, comme le prétend le Mémorial diplomatique, c'est dans l'intention de compromettre la France qu'il a agi ainsi et non parce qu'il se félicite lui-même de ce résultat.

Une autre feuille parle d'une lettre autographe du roi Victor Emmanuel à Napoléon III, dans laquelle Sa Majesté Italienne parlerait de la difficulté de la situation et demanderait qu'on y remédiât. Permettez-moi de rappeler à ce sujet que le roi n'est rentré à Florence qu'hier soir et qu'il n'avait pas conféré avec M. Rattazzi depuis l'arrestation de Garibaldi. Il a donc pas pu encore envoyer une lettre autographe à Paris, et on ne supposera pas que le souverain d'Italie laisse une si marche pareille sans s'être entendu avec le président du conseil. Mais là encore, le fait ne tardera pas à se réaliser. Tout le monde en Italie aussi bien qu'en France sent que la convention de septembre n'est plus viable.

L'Opinion nationale, en confirmant ce que nos correspondants nous avaient dit sur l'imminence d'une nouvelle intervention militaire en Italie, prétend même que la mesure ordonnée, en vue de l'éventualité d'une expédition garibaldienne, continuerait à recevoir son exécution. Je crois que cette feuille se trompe. L'absence d'un démenti de la part du gouvernement français n'est pas une preuve de son exactitude.

Depuis que les journaux se meuvent plus librement, le gouvernement, avec raison, ne se sent plus aussi responsable de ce qu'ils publient. Soyez en bien convaincu, le gouvernement français ne voit pas la triste nécessité de commettre une nouvelle faute irréparable à jamais peut être. Les expéditions françaises en faveur de la papauté sont mortes, bien mortes. M. Drouyn de Lhuys lui-même, s'il revenait au pouvoir, comme cela se dit dans différents journaux, ne conseillerait qu'une chose, c'est de dégager la responsabilité de la France et d'empêcher le retour d'une nouvelle expédition.

A Rome, on sentira bien le changement que l'expédition manquée de Garibaldi a introduit dans la situation en faveur de l'Italie. Les paroles qu'on attribue au cardinal Antonelli sont bien en situation, je vous l'ai dit. Garibaldi aura donc encore une fois la satisfaction d'avoir rendu un service à l'Italie, et il sortira grandi d'un échec qui aurait tué toute autre homme que lui.

Le Pouvoir temporel.

Le câble transatlantique nous a transmis une dépêche de Paris du 22 octobre qui nous permet d'espérer qu'il n'y aura pas de conflit entre la France et l'Italie. Nous souhaitons que l'agitation s'apaise et que le sang cesse de couler, car la question de Rome est de celles que le temps et la réflexion doivent résoudre d'une manière pacifique. En disant qu'une nouvelle expédition de Rome serait très impopulaire en France, nous n'exagérions rien. Voici comment le Journal des Débats, un des adversaires les plus modérés du pouvoir temporel, apprécie ainsi la situation:

Bien que l'impossibilité pour le pouvoir temporel de Rome de se soutenir par lui-même n'eût pas besoin d'être démontrée, elle a été mise dans une nouvelle évidence par les derniers événements. L'intervention dure toujours; c'est toujours la France qui occupe Rome. Elle y est par le traité qui en interdit l'entrée aux Italiens, elle y est par la légion française qui y tient garnison, et à laquelle on convertit son caractère national. Le gouvernement italien n'a pas deux voies à suivre; il est lié par un traité, et tant que cette situation n'aura pas été modifiée, il est obligé de respecter sur la frontière pontificale le drapeau français. L'obligation est dure, mais elle est claire.

On en peut pas dire autant de la situation de la France et du gouvernement français. Cette situation est radicalement fausse. Notre intervention est un démenti perpétuel à tout ce que nous sommes chez nous-mêmes et à tout ce que nous faisons dans le reste du monde. Nous affirmons, ici et partout, le principe de la souveraineté nationale, et nous le violons à Rome. Notre Constitution repose sur la liberté de conscience et sur les lois civiles, et nous soutenons à Rome le dernier vestige du gouvernement théocratique. Nous avons aboli le droit d'aînesse, et nous continuons à porter le sobriquet de fils aînés de l'Eglise, comme si l'Eglise avait des aînés et des cadets. Nous de cesserons de protester contre cette dénomination de catholique que l'on veut imposer au gouvernement français. Il peut y avoir un souverain catholique, il n'y a pas de gouvernement catholique. Il peut y avoir des sénateurs et des députés catholiques, il n'y a pas de Sénat ni de Corps Législatif catholiques.

Il y a un gouvernement chargé de faire exécuter les lois, chargé de faire respecter le libre exercice de toutes les religions qui ne troublent pas l'ordre public et n'offensent pas la morale publique. La loi athée n'a jamais voulu dire une loi sans Dieu; elle veut dire une loi qui respecte la liberté de conscience, et qui laisse à Dieu ce qui est à Dieu, pourvu qu'on rende à César ce qui est dû à César, c'est-à-dire à la loi. Il nous sera permis de dire, que nous ne les prendrions pas pour nos directeurs spirituels; et quand nous voyons dans le monde la collection d'anciens incrédules, de païens retraités et de douairières démodées qui arborent aujourd'hui le drapeau catholique, nous n'en demandons pas davantage pour assurer la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il n'y a plus aujourd'hui en Europe qu'un seul gouvernement officiellement catholique, c'est celui de l'Espagne, et l'on sait quels édifiants exemples il nous donne. Pour peu qu'il brûle un hérétique chaque fois qu'il aura besoin de gagner une indulgence, le territoire sera bientôt purgé de toute hétérodoxie.

Il n'est donc point vrai de dire que la France est à Rome comme puissance catholique; c'est un anachronisme. Elle y est allée, comme puissance libérale, pour y établir le Code Napoléon, ce qui était un contre sens encore plus grand. Le Code civil, et tout ce que nous appelons réformes libérales, ne peuvent s'établir à Rome tant que le gouvernement ecclésiastique y fera les lois.

Un gouvernement qui est en possession de la vérité surnaturelle ne peut la laisser mettre en discussion; il subordonne nécessairement la loi civile à la loi religieuse; et tant qu'on voudra maintenir sa souveraineté, il ne faut pas lui demander des changements qui en seraient la ruine. Voilà pourquoi nous disons que la France est à Rome dans la plus fausse des positions, et que c'est elle qui devrait être la plus pressée d'en sortir. L'Italie est sûre de son fait, elle sait que, dans un temps donné, Rome lui reviendra. C'est une échéance qui, dans l'ordre naturel, ne peut être éloignée. Il n'y a pas un homme sensé, ni en Italie, ni même en France, qui rêve encore la restauration du Saint-Siège dans les provinces qu'il a perdues; et avec Rome pour seul domaine, le pouvoir temporel ne peut matériellement vivre. Le cardinal Antonelli a très justement dit que c'était une tête sans corps. La réunion de Rome à l'Italie se fait quotidiennement, par le seul fait de la juxtaposition; elle se fait par les chemins de fer, par l'unification des monnaies, par la suppression des douanes. Le gouvernement romain ferme les yeux et veut tout ignorer; mais il laisse faire passivement. Il laisse, comme on l'a vu bien encore pour une convention postale, il laisse agir ses subordonnés, et vit comme si tout se passait en dehors de lui. Cette conduite n'est pas sans grandeur, mais elle ne sera logique que quand elle sera complète, et quand le pouvoir spirituel se sera déchargé pour toujours des soins matériels qui sont en dehors et au dessous de sa mission.

La première occupation française, celle qui a cessé par le traité de 1864, quel qu'ait été son but primitif, avait eu du moins un résultat avantageux. Elle avait gardé Rome pour l'Italie; elle l'avait gardé contre l'Autriche, contre l'Espagne, contre les gouvernements qui auraient pu profiter de l'impossibilité où étaient alors les Italiens de se défendre. Aujourd'hui, c'est contre l'Italie elle-même que nous défendons Rome. Encore une fois, ce n'est pas au nom d'un principe religieux; nos augures ne pourraient dire cela sans rire. C'est uniquement pour des considérations de politique intérieure, et c'est là ce que nous combattons.

Le traité de 1864 a été strictement exécuté: on n'a aucun reproche à faire au gouvernement italien. Mais, dès 1864, une question a été posée, à laquelle il n'a fait aucune réponse. Dans le cas où une révolution éclaterait dans Rome, que deviendrait le traité? Les deux gouvernements ont, sur ce point, réservé de part et d'autre leur liberté d'action. Le traité ne lie qu'eux seuls; il a été conclu en dehors de Rome comme en dehors du Pape; et le peuple romain et son gouvernement restent en face l'un de l'autre dans les mêmes conditions que tous les peuples et tous les gouvernements de nos jours.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Le Chef de Police à Galveston.

Politique Electorale en Géorgie.

Elections en Virginie.

Les Blancs contre la Convention.

Résultat Incertain.

Ordre caractéristique de Schofield.

Trois Polls rouverts une troisième Journée.

Conservateurs mécontents et nègres dans la joie.

Nouvelles de la Havane.

Refus des Mexicains de rendre le Corps de Maximilien.

Ils exigent une Demande Officielle.

Nouvelles intéressantes d'Italie.

L'Empereur d'Autriche à Nancy.

Florence, 22—Garibaldi a débarqué à Livourne et a depuis échappé à la police italienne.

Paris, 22—L'empereur d'Autriche est arrivé à Nancy, venant rendre visite à Napoléon. Il s'est arrêté quelques minutes à Bade où il a eu une courte entrevue avec le roi Guillaume de Prusse.

Londres, 23, midi—Consolidés fermes à 94. Bons 69 3/8.

Liverpool, 23—Coton ferme à 8 1/2. Orleans 8 3/4. Vendu 12,000 balles.

Londres, 23, 2 h. P. M.—Consolidés 94 1/16. Bons 69 3/4.

Liverpool, 23 au soir—Coton ferme et en hausse à la clôture. Midd. Upl. 8 5/8. Orleans 8 7/8. Vendu 15,000 balles.

Frankfort, 23—Bons 74 3/8.

Florence, 23—La Gazette officielle dit qu'un changement satisfaisant dans le ministère sera fait.

La crainte d'une intervention française est passée et le peuple doit soutenir le roi.

On rapporte que Cialdini combine un coup d'Etat.

Florence, au soir—Un cabinet a été formé avec Cialdini à la tête. Une députation de Romains demande au roi d'Italie d'intervenir pour la libération de Rome. Menotti Garibaldi est toujours en possession de l'Ombrie.

Londres, 23—Des émeutes pour le pain ont éclaté, dit-on, en Bretagne, France.

La Havane, 22—La frégate autrichienne Navarra, venant de Vera Cruz, est ici attendant des ordres.

Les Mexicains, en l'absence de documents officiels du gouvernement autrichien ou de la famille du défunt empereur, persistent dans le refus de garder le corps de Maximilien.

Le Venezuela a ordonné la continuation de la guerre contre les rebelles. Le gouvernement a émis un ordre portant que tous les étrangers arrivant dans le pays seront considérés comme sujets au service militaire. Le Brésil soutient le Venezuela contre la rébellion.

Des avis des Barbades, jusqu'au 10 courant, disent qu'il y a eu des pluies abondantes et que les récoltes promettent. L'état sanitaire est excellent.

Des avis de Demerara du 30 septembre rapportent que le vomito noir y règne en ce moment.

Jamaïque, 22—Sucre mort. Les acheteurs offrent 8 réaux par arrobe pour le No 12. Même change. Pommes de terre $4.00. Pommes $7.00. Oignons $100.

Parti, le steamer Cuba pour la N. Orléans. Temps très chaud.

Galveston, 22, 8 P. M.—R. H. Perry, chef de police, a été suspendu par le maire hier soir, conformément à un vote du Conseil des Aldermen, par suite de graves accusations portées contre lui. L'affaire a été référée au général commandant, mais en attendant, le lieutenant Krebbs, commandant de place, l'a réintégré dans son service.

Pas de cas de fièvre jaune aujourd'hui. Les ville est de nouveau ouverte. Les absents commencent à revenir, et imprudemment, pense-t-on.

La fièvre dans l'intérieur est sur son déclin, faute de sujets.

Galveston, 23—L'Association républicaine a approuvé à l'unanimité la suspension de Perry et a pétitionné avec instance pour que le général commandant le révoque.

Augusta, 23—Les républicains ont nommé le ticket suivant, pour le 18me district sénatorial: Foster Blodgett, B. R. Bullock, B. Conley, J. E. Bryant, Simon Bird, John Neal et Alex. Stone, 5 blancs et 2 noirs. Leur parti est convaincu qu'il emportera la question de la convention. Les conservateurs et anti conventionistes semblent favoriser la politique de ne voter ni pour ni contre la convention, mais de voter seulement pour les délégués. Plusieurs journaux appuient ce plan tandis que d'autres engagent fortement le peuple à déserter les polls et à ne prendre aucune part aux élections.

Mobile, 23—Vendu 400 balles de coton. Marché languissant. Baisse de 1/2 c. Reçu 1,440 balles.

Deux décès de la fièvre jaune. Le colonel Charles Healey, frère du général Healey, marshall des Etats Unis pour l'Alabama, est mort ce matin de la fièvre jaune.

Washington, 23—Dans le comté du Prince Guillaume, Va., Lewis, conservateur, est élu par une majorité de 161. A Culpepper John Minor Botts a été battu par 61 votes. Stafford donne 340 contre une convention. Fredericksburg 126. London, conservateur, a une majorité de 72. La majorité de Farfax est de 100.

Le Président a accordé le pardon au général Marmaduke.

L'amiral Davis, commandant l'escadre du Sud-Atlantique, rapporte à la date du 29 août, de Rio Janeiro, que la santé de l'escadre est bonne.

Le bélier Stonewall est arrivé dans les eaux brésiliennes le 26 sept. après une belle traversée.

Le colonel Parker est revenu de sa tournée d'investigation sur le Dismal swamp canal.

Le Revenu a touché $133,000.

Le général Grant était trop mal aujourd'hui pour s'occuper d'affaires.

Le département d'Etat a reçu de Rotterdam l'avis officiel que la maladie des bestiaux a entièrement disparu, ainsi que le choléra.

Baltimore, 23—Coton nominal à 19. Farine très inactive. Pas d'affaires. Blé languissant.

New York, 23—Coton lourd. Vendu 1900 balles à 19. Farine en baisse de 10 à 20 c.

New York, 23—Fonds bien tenus et excités. Or 143 3/8. 5.20, 112 1/8. 7.30, 104 3/4. 10.40 100 1/8.

St Louis, 23 — Farine faible. Maïs ferme. Graisse 14 1/4.

Cincinnati, 23 — Farine sans changement. Whisky en bonne demande. Porc 21. Saindoux 13.

Louisville, 23—Farine superfine 8 50.

Augusta, 23—Coton en baisse de 1/2. Vendu 300 balles à 16. Reçu 638 balles.

Charleston, 23—Coton fléchissant mais actif en baisse de 1/2 à 3/4. Vendu 700 balles à 17 1/2. Reçu 1,165 balles.

Savannah, 23—Coton mort; peu d'affaires à 17 1/2. Vendu 265 balles. Reçu 2,005 balles.

Charleston, 23—Le général Canby a lancé un ordre portant que les Bureaux d'enregistrement commenceront le 5 novembre une session pour la révision finale des listes d'enregistrement; aussi un ordre autorisant le commandant de poste à relâcher sur caution toutes les personnes non sujettes aux articles de guerre, qui sont détenues par l'autorité militaire.

Richmond, 23—Le second jour d'élection dans cette ville s'est passée sans aucun trouble. Les Radicaux et les Conservateurs se sont donné beaucoup de mouvement toute la journée pour amener les votants aux polls. Après le résultat annoncé du premier jour, les Conservateurs ont été très fort encouragés et comptent encore avec confiance sur la victoire, beaucoup de nègres ayant oublié les noms sous lesquels ils ont été enregistrés et un plus grand nombre ayant quitté la ville depuis l'enregistrement.

Les polls ont fermé ce soir avec une majorité blanche de 521. On estime que le nombre des Radicaux blancs et des Conservateurs de couleur dans la ville est à peu près le même. Le vote de la ville sur la question de la convention ne peut pas encore être établi, mais les 9/10 des blancs ont voté contre.

A la sollicitation des Radicaux, Schofield a ordonné que les polls seront encore ouverts demain dans trois wards. Les Conservateurs sont très mécontents de cette conduite.

Les soldats ont été de service tout le jour, mais la police de ville n'a pas eu besoin d'eux.

Les retours de la campagne ont voté en masses pour les nègres de la campagne indiquent que les Radicaux et pour une convention. La ligne entre les blancs et les noirs est distinctement tirée.

Le comté de Nelson donne 1,148 pour et 590 contre une convention. L'Appomatox 872 pour et 456 contre. Les Conservateurs y ont une majorité dans la ville.

Washington, 23—Le comité exécutif démocratique national a lancé aujourd'hui un appel pour une réunion à Washington, le 1er novembre, comme un mouvement préliminaire avant la campagne présidentielle.

Le juge-président Chase a écrit au juge Underwood qu'il sera présent à l'ouverture de la Cour des Etats Unis à Richmond, en novembre. Il rappelle le fait que la question de M. Davis expire le quatrième lundi de novembre; mais il dit que si M. Davis y consent, l'affaire commencera avant ce temps. Il ajoute qu'il restera, néanmoins, à Richmond après la réunion de la Cour Suprême des Etats Unis en décembre.

New York, 23—Le comité exécutif du grand comité républicain national s'est réuni aujourd'hui sous la présidence du gouverneur Ward, de N. J., et a convoqué tout le comité pour le 11 décembre à Washington, afin de désigner le lieu et le temps où devra se rassembler la Convention républicaine nationale.

Dépêches d'hier après midi.

LA QUESTION ITALIENNE.

Les Elections en Virginie.

Paris, 22—Le Moniteur de ce matin, dans un article officiel annonçant la cessation des préparatifs militaires, dit:

"La France a vu le spectacle d'une invasion des Etats du Pape par des bandes armées venant des provinces voisines de l'Italie. Elle ne pouvait, sans manquer à son devoir, à sa dignité et à son honneur national, souffrir que la convention de septembre fût ainsi violée, et elle s'était préparée à envoyer une armée à travers les Alpes et une flotte à Rome; mais l'Italie a donné depuis d'amples gages de son intention de remplir les conditions du traité dans le sens le plus large; conséquemment, tous les préparatifs militaires ont été suspendus en France."

Florence, 22—On rapporte que Garibaldi a non seulement trompé la vigilance du gouvernement en sortant de Caprera, mais qu'il a réussi à rejoindre Menotti.

La crise ministérielle n'est pas encore arrivée à son terme.

Cialdini, ne pouvant former un nouveau cabinet, a abandonné cette tâche. Il est possible que Ratazzi reste en place avec quelques changements, seulement dans le personnel du cabinet.

L'agitation populaire est grande, et il y a beaucoup d'irritation contre la France, pendant que des reproches très vifs sont adressés au gouvernement pour avoir cédé aux ordres de Napoléon.

Il y a en plusieurs démonstrations d'indignation à Florence. La populace, en grandes masses, au-dessous des fenêtres des officiers du gouvernement, demandait Rome pour capitale de l'Italie.

Washington, 23—Les marchands de coton à Philadelphie ont voté pour demander la réduction de la taxe sur le coton.

La majorité officielle de Hayes est de 2,910.

Les Indiens et les commissaires de paix ont eu une conférence à Medicine Lodge Creek. Les Indiens ont parlé pour la paix.

Une dépêche spéciale dit que le Wilderness a relâché à Savannah avec une voie d'eau.

Dans un ballotage informel de la Législature du Tennessee, pour l'élection d'un sénateur, la Chambre a voté pour Brownlow et le Sénat pour Stokes. La séance réunie aura lieu aujourd'hui et Brownlow sera probablement élu.

Le steamer Wateree est arrivé à Panama de Callao. Tout allait bien.

On tient des meetings de ward à Philadelphie en faveur de Grant pour la présidence et des clubs de ward seront convoqués pour le soutenir.

Le gén Howard dit que la population nègre a diminué de plus d'un million et quart depuis l'émancipation.

New York, 23—Or 143 1/2. Coton 19 1/2.

San Francisco, 19 — Le Golden State, pour Panama, a emporté plus d'un demi million en or.

Parmi les passagers sont les sénateurs Conness et Stewart, le représentant Johnson et les généraux McCook et French.

Le Continental est arrivé de Mazatlan avec $100,000 en espèces.

Washington, 23 — Les comtés de Louisa, Orange, Fairfax, Culpepper et Hampton, Va, sont pour les radicaux.

Le comté de Norfolk a voté pour les conservateurs. Les nègres ont emporté le comté d'Alexandrie par 561 voix de majorité.

Richmond, 23—Voici les retours d'hier. Lynchburg, blancs 651, noirs 761; 372 de moins que le nombre enregistré.

Precinct de Terry: pour la convention 335, contre 205. Pour le ticket conservateur 206; pour le ticket radical 342.

Comté d'Amherst blancs 100, noirs 313.

Norfolk—Blancs 1384, noirs 1692; 514 de moins que le nombre enregistré.

Petersburg. Pour la convention 211; contre 191.

A Lynchburg les nègres qui ont voté le ticket conservateur ont été menacés par les Radicaux et il y a eu dans l'après midi, une bagarre où trois nègres ont été blessés. L'ordre a été rétabli par les autorités militaires et civiles.

Le precinct de Paulett a voté 453 pour la convention, 285 contre. Ticket conservateur 295, ticket radical 155.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—23 octobre.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, Opticien Encoignure Chartres et Bienville

6 heures A. M.	68	deg.
Midi	70	"
3 heures P. M.	73	"
6 heures P. M.	73	"

Mortalité.—Le nombre total des morts dans la journée d'hier a été de 30 dont 18 de la fièvre jaune.

Meurtre.—Hier matin vers 2 heures, dans une petite chambre d'une arrière boutique de la rue Perdido, No 131, entre Franklin et Liberté, un nègre, nommé Anderson Johnson, a assassiné sa femme de la manière la plus sauvage en lui fendant la tête avec une hache. Il a été arrêté par l'officier Delarey et a avoué froidement son crime. Plusieurs autres nègres, tant hommes que femmes, couchaient dans la même chambre et une femme de couleur, nommée Sarah Sandery, qui occupait un lit touchant presque à celui de la victime, a reçu une incision au bras, du tranchant de la hache. Elle dit que Johnson a porté 4 ou 5 coups sur la tête de sa femme qui avait, sans doute, expiré au premier. On attribue cet horrible meurtre à un sentiment d'extrême jalousie.

Le feu d'hier.—Mme Frost est morte à l'hôpital hier matin, et Jake Cane et Joseph Asher, de l'Aig'e No 2, et H. Swan et B. Mater, de la compagnie Hook & Ladder No 3, en travaillant dans les ruines, ont retrouvé les restes des trois enfants que personne n'avait pu sauver en dépit de toutes les tentatives les plus hasardeuses. L'un de ces enfants était âgé de deux ans, et les deux autres de cinq et six ans; on avait moins de deux. La pensée des souffrances que ces trois pauvres êtres ont dû éprouver avant de mourir navre le cœur, et si cet épouvantable accident a été causé par un incendiaire, nous ne connaissons pas de supplice qu'il ne mérite.

Autres Coups de Cravache.—Une autre affaire délicate s'est passée hier matin, rue Poydras, entre M. C. F. A. Brown, de la ligne des steamers de Morgan, et M. A. Campbell qui aurait eu l'indiscrétion de faire, sur quelques personnes de la famille Brown, quelques remarques choquantes. Ayant rencontré Campbell rue Poydras, Brown a tiré une baleine et en a vivement cinglé le visage de son adversaire qui avait eu son visage a été bien marqué et taché de rouge. Le sang sortait de plusieurs lésions ressemblant à des balafres.

Les belligérants ont été arrêtés par l'officier Hawkins et emmenés au corps de garde, où une foule les a suivis. Après une courte détention, ils ont été relâchés sur caution, et aujourd'hui ils comparaîtront devant le recorder Nevil.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 23 octobre.

Nous ne pouvons pas encore annoncer d'amélioration sur le marché monétaire; nous sommes même forcés de dire que les plaintes étaient moins générales il y a quelques jours. Les banques renouvellent les billets de leurs clients; c'est tout ce qu'il leur est possible de faire pour eux. Dans les unes il est fort difficile de placer du papier de commerce à 2 à 3 pour cent par mois: on exige, dans certains cas, un intérêt encore plus élevé. Un billet hypothécaire de $8,000 a passé à 11 1/2 par an, mais la garantie offerte était de premier ordre. Le taux du marché est de 12 à 15—12 le stock No 1.

La seule transaction qui ait eu lieu dans l'argent comprend $23,000 à 143 1/2. On a vendu $1,100 à 143 1/2, $3,000 à 143 5/8 et $3,000, en trois sommes, au même taux. Le marché a ouvert et a clos à 143 1/2. Pour le marché de New York, nous renvoyons le lecteur aux dépêches télégraphiques. Dans l'argent, $1,200 en demi piastres américaines, en deux sommes, à 137 1/2—taux des forts lots. Les courtiers en donnent moins et en exigent davantage sur les comptoirs.

Les offres de change étranger ont encore été abondantes. Les ventes de sterling embrassent 2200 livres, en traites-connaissements, à —, 7,500 livres dito (3200, 2800 et 1500) à 154 1/2 et 4000 livres clear No 1 à 155 1/2.— Dans le change sur France, 15,000 francs de bon commercial à 3 67 1/2—la seule vente.—Le sterling peut être coté à 154 à 154 1/2 les traites connaissements, 155 à 156 le clear No 1 et 156 1/2 à 157 le change de banque; le change sur France, à 3.67 1/2 à 3.65 le commercial No 1 et 3.62 1/2 à 3.60 le change de banque.

Le change américain a été offert plus aisément et tend à devenir plus faible. Une des banques a fixé à 3/8 de prime le taux de ses checks de New York; les autres ont encore 1/4 à 1/2. Les ventes de commercial comprennent $15,000 et $10,000, sur New York, à vue, au pair, $13,000 sur New York et $8000 sur Boston, à vue, à 1/8 de prime; $6000, $9000, $10,000 et $20,000 sur New York, à 1/4, $20,000, de bonne heure, à 5/16 et $10,000 de banquiers à 3/8; $50,000 à 1/8 à 1/4, la plus grande partie à 1/4.

Une vente de 10 actions de la banque des Mechanics et Traders a eu lieu à $56 50.

Une vente de 11 bons de la ville, avec le coupon de janvier, s'est faite à 85. Les bons sont cotés à 85 à 86 les consolidés et 72 à 74 les émissions en faveur de chemins de fer, suivant les coupons.—Les "Sixes" de la Louisiane sont nominaux à 55 à 60, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 67 à 67 1/2; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 50 à 55.

Les billets de ville faiblissent, $4,000 en gros billets se sont vendues à 13 3/4 et $7,000 à 14 1/4 d'escompte. Les gros billets sont cotés à 13 1/2 à 14 1/4. Les petits billets sont à 2 1/2 à 4, mais à la clôture, le taux était de 3 à 3 1/2.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	899	
" précédemment	30180	
		31079
		46335
Expédié aujourd'hui	622	
" précédemment	16225	16847
Stock en mains		29488

Sucre—Il se fait un commerce actif par le placement dans le sucre de Cube, et 150 caisses de l'article se sont vendues, aujourd'hui, en lots, à 12 1/2 à 13 cts pour les Nos 12 et 13, 13 1/2 à 14 1/2 pour les Nos 14 et 15 et 15 à 15 1/2 pour les Nos 18 et 20.

Mélasse—La mélasse de Cube se vend en petits lots au commerce à 55 cts le gallon. Les forts lots sont cotés à 53 cts le gallon.

Le steamer Henry Amés, de St Louis est arrivé depuis notre revue d'hier.

Farine—La demande a été bonne, aujourd'hui. Le marché est décidément plus ferme, et les prix acceptés hier pour le double extra ont été repoussés aujourd'hui. Les ventes ont embrassé 2644 barils, dont 200 de double extra à $10 50, 50 de choix à $13 75, 100 do à $14, 100 do à des conditions privées, 100 à $14 50, 100 do de bon commun à $7 25, 600 de farine pour ce qu'elle vaut à $9 50, 100 de simple extra à $10 25, 49 de double extra à $10 55, 175 de triple extra à $12 50, 100 do à $12 75, 100 d'extra de choix à $13, 100 et 400 do à —, 90, 200 et 220 d'extra de choix à $13 50, 200 do à $13 75 et 150 do à $14 le baril.

Maïs—Le maïs est rare et en demande et la tendance des prix de l'article est à la hausse. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 800 sacs, dont 240 de blanc à $1 45 à $1 50 et 560 à $1 50 le boisseau.

Avoine—Le marché est calme, mais stable. Le stock de l'article est réduit mais les prix en sont restés sans changements. Ventes, aujourd'hui de 1335 sacs, dont 50, 150, 150, 180, 380 et 425 sacs, le tout à 75 c le boisseau.

Son—Le stock de son est faible et est en presque totalité tenu pour spéculation. Les détenteurs demandent actuellement $2 25 les cent livres.

Foin—Il n'y a que peu de foin sur le marché. Le vieux prime commande $30, le nouveau de l'Ohio $31, de St Louis $33 à $34 le tonneau.

Bacon—Il ne s'en fait qu'un commerce par placements à 15 1/2 cts la livre d'épaules, 19 1/2 cents pour le côtes désossés et 38 à 28 1/2 cts pour les jambons passés au sucre.

Porc—Le marché continue à être calme et nous cotons le mess nominalement à $24 à 24 50 cts le baril. Détail à $26 50. Nous avons ouï parler de plusieurs ventes qui ont eu lieu à $24 le baril.

Saindoux—Le marché est calme, il ne s'est fait aucune vente, mais nous cotons le prime en tierçons à 11 5/8 et 14 1/2 cts, en barillets — à — cents. Un lot de 31 tierçons de prime s'est vendu aujourd'hui à 11 1/2 cts la livre.

Comestibles—Les pommes de terre de l'Ouest, saines, se vendent au débarcadère à $1 25 le baril, les oignons $3 25 à 3 50, les pommes $5 à $6 50, les pommes en caisses $2 50 la caisse, les choux $15 à $35 le panier.

Œufs—Les œufs se vendent au débarcadère 25 c la douzaine.

Volaille—Les poules se vendent au débarcadère $7 à —, la douzaine de petites, les mères $9 à —, les oies $12 à $— et les dindes $18 à $27.

Vinaigre—Le stock en mains est rond, mais il ne s'en fait que peu ou point de demandes. Les dernières ventes ont eu lieu à 20 cts le gallon.

Amidon—L'approvisionnement d'amidon de l'Ouest est rond et la demande de l'article est modérée à 8 1/2 cts la livre.

Peaux—L'approvisionnement de peaux sur le marché est faible et la demande pour remplir les ordres des tanneurs de l'Ouest étant bonne, les prix sont beaucoup plus fermes, bien que sans changements. Les peaux vertes se vendent à 10 1/2 à 10 1/2 c la livre et sèches à 19 à 19 1/2 c.

Riz—Il y a actuellement sur le marché un fort approvisionnement de riz de la Louisiane de toutes les qualités. La demande en est bonne à 7 à 8 c pour l'inférieur, 8 à 9 c pour l'ordinaire, 10 à 11 cts pour le prime et 11 1/2 à 12 cts pour la qualité de choix. Il ne se fait pas de demandes de lots ronds de riz de l'Inde cette qualité est cotée nominalement à 10 1/2 cts.

Chandelles de Star—L'approvisionnement de chandelles est faible et la demande de short weight, principalement, est modérée. Nous cotons 19 c les chandelles de 12 onces, 29 cts pour celles de 13, 21 à 22 pour celles de 14 et 24 à 25 c pour celles qui ont le poids plein.

Beurre—Les grades de choix du Nord sont rares et en demande et les prix de l'article sont plus fermes. Le stock de beurre de l'Ouest, de choix est faible et la demande bonne. Nous cotons le beurre du Nord à 40 à 43 cts la liv. Le beurre de l'Ouest 30 à 32 la qualité de choix et 27 à — cts pour le bon et 15 cts le fair. Les qualités inférieures sont calmes et nominales.

Fromage—L'approvisionnement de fromage est faible et la demande de grades de choix bonne. Les qualités inférieures sont cependant calmes et nominales. Nous cotons fromage du Nord à 20 cts le fromage crème et le skim à 14 cts, l'English Dairy 20 à 22 cents, celui de l'Ouest à 18 cts la qualité de choix, 15 à 16 cts le bon et 10 à 12 cts pour l'inférieur et 18 à 20 cts pour l'english Dairy, un lot de 70 caisses de fromage de l'Ouest s'est vendu à 13 c la livre.

Whisky—Il y a en mains un fort stock de whisky de l'Ouest mais l'article n'éprouve que peu ou point de demandes. Cette qualité peut être cotée à 30 à 37 1/2 cts le gallon, sous les clés, selon la preuve. L'approvisionnement de whisky de la Louisiane est faible et la demande bonne à 25 à 30 c, sous les clés.

Biscuit—Le biscuit de pilote est coté à 8 1/2 cts, le biscuit d'équipage 7 1/2 et les biscuits au soda 9 c la livre.

Haricots—Les haricots nouveaux du Nord sont cotés à $16 à $18 le baril. Il n'y a pas de haricots de l'Ouest sur le marché.

Pommes sèches—Il n'y en a que peu sur le marché. L'article est coté à 5 et 6 cts la livre de vieilles et les nouvelles 8 à 9 cts.

Toile d'emballage de l'Inde—Le stock en mains est rond mais l'article n'est demandé que pour le détail à 25 c pour la toile en rouleaux et en balles 26 à 27 cts la varde. Les liens ronds peuvent être cotés à 25 cts pour du comptant.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 21 octobre 1867.

Arrivés hier—295 bœufs du Texas, 107 veaux et veaux d'un an, 95 cochons et 540 moutons.

Vendus—212 bœufs du Texas, 149 veaux et veaux d'un an, 15 cochons, 206 moutons et 2 vaches à lait.

A vendre—191 bœufs du Texas, 371 veaux et veaux d'un an, 80 cochons, 336 moutons et 26 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	9 à 10	—
do do 2me qualité, do	— à —	—
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	50 — à 65	—
do do 2me qualité, par tête	35 — à 45	—
do do 3me qualité, par tête	21 — à 3	—
Cochons par liv.	— 9 à 12	—
Moutons 1ère qualité par tête	4 00 à 5 00	
do 2me do do	2 50 à 3 00	
do 3me do do	1 50 à 2 00	
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	— à $100 00	
Vaches à lait, do choix, par tête	60 — à 80 —	
do de 2e qualité, par tête	30 — à 45	
Veaux de lait par tête	10 — à 14 00	
Veaux d'un an, par tête	10 — à 17	
Chèvres par tête	1 50 à 4 50	

Décédé, mardi soir, 22 du courant, à minuit, Gustave Joseph Gaschet de L'Isle, fils de Julius G. De L'Isle et d'Anna Nax, de la Virginie.

Ses funérailles auront lieu à 4 heures et demie, cette après midi, partant de la résidence de ses parents No 295 rue des Marais, près de l'encoignure Esplanade. Les amis de la famille sont respectueusement invités à y assister. 23 octobre.

Les journaux de Lynchburg, Va., sont priés de copier.

Décédée hier, 23 octobre, à cinq heures et demie P. M., Dame Luc Bebee, née Felicite Levy. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Crape, entre les rues Bagatelle et Union.

Les membres de la Société d'Economie, ainsi que ceux de la Société des Francs Amis, sont invités, de la part de son frère J. W. Taylor, à y assister.

De la part des familles Luc Bebe et de J. W. Taylor. Clergé St. Louis.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

Il a plu au G∴ Arch∴ de l'U∴ de rappeler à lui l'Epouse de notre bien aimé Frère LUC BEBEE.

Les membres de la Resp∴ L∴ La Fraternité No 20, et tous les Maçons sous la juridiction du Rite Ecossais, sont priés d'assister à l'enterrement, qui aura lieu cette après-midi, à 4 heures précises. Le corps est exposé rue Crape, entre Bagatelle et Union.

Par mandement du Vén∴
A. ROUGELOT, 18e, Secrétaire.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré vendredi, le 25 octobre 1867, pour le repos de l'âme de feu André Dupuis, à l'église St-Maurice, près des Casernes, 3me District. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister, sans autre invitation.

24 oct—1f De la part de la famille.

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.

La junta administrativa de esta Sociedad ha dispuesto que se celebre en el cementerio de San Luis No 2, el próximo día de Todos los Santos, una cuestación á favor del Asilo de Huerfanos del Tercer Distrito.

De ello se advierte á los Sres. socios, para su conocimiento; y suplicáseles tambien que en el citado dia visiten dicho cementerio, en muestra de respeto á la memoria de los socios sepultados en él.

Nueva Orleans, 23 de octubre de 1867.
Por disposicion del Sr. Presidente interino.
El Secretario,
24 oct—3f. E. R. TORIBIO.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

La Respectable Loge "Eugène Chassaignac No 21" sous la juridiction du Sup∴ Cons∴ des 33mes, procédera ce soir, à 6 heures précises, à l'Init∴ de plusieurs Prof∴ au grad∴ d'App∴

Tous les FF∴ MM∴ de toutes les juridictions sont invités à y assister.
Par Mandement du Vén∴
24oct—1 J. L. MONTIEU, M∴ M∴ Secrétaire.

AVIS

Un jeune homme parlant bien le français seulement, sachant tenir les livres, désirerait trouver un emploi quelconque. S'adresser au bureau du journal l'Abeille. 24oct—1f

Avis.

Le sieur BAPTISTE WASILE étant devenu acquéreur du Café Royal et de la Pension Française, au No 177 de la rue Royale, annonce à la clientèle de l'établissement et au public qu'il tiendra constamment des vins et des liqueurs de choix.

24 oct—3f

En débarquement de la barque Happy, de Bordeaux—
50 barriques vin de cargaison,
10 do vin blanc pour familles.
P. Lavédalle fils,
A vendre par P. PUJOL,
24 oct—3 10 rue Toulouse.

A LOUER.

Une habitation sucrière dans la paroisse St-Bernard, à douze milles de la ville de la Nouvelle-Orléans.
Conditions, très libérales.
S'adresser à B. L. MILLAUDON,
24 oct— f No 34 rue Carondelet.

Collège des Jésuites.

Au coin des rues Baronne et Commune.

Les classes ne recommenceront que le deuxième lundi de novembre prochain, le 11.
ANT. J. JOURDAN, Président.
21 oct—1f

Avis.

Tous les élèves confiés aux soins du Révérend Père Curioz sont arrivés à bon port au Collège de Spring Hill à 7½ heures A. M. le 23 octobre.

Jos. P. COULON,

(Successeur de Price et Coulon,)

PLOMBIER,

Rue du Camp, No. 166, après la rue Poydras.

AGENT pour la vente des Fourneaux de cuisine "Defiance" de Mott. Il est prêt à fournir les installations pour bains chauds, bains froids et douches; les gros robinets à bain les tuyaux en tôle et en plomb, des pompes et tout ce qui se rattache au commerce du plombier. Il se charge, dans un court délai, des travaux de maisons et de navires.
20 oct—6m DJS

Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

AVIS SPÉCIAL AUX ACTIONNAIRES.

Par l'autorisation d'un acte de la Législature approuvé le 9 mars 1867 lequel acte a été ratifié et accepté par les actionnaires à une assemblée générale qui a eu lieu à la Nouvelle-Orléans le 18 mars 1867, les actionnaires de la Compagnie sont requis de remettre les certificats qu'ils ont actuellement et de recevoir en échange de leur valeur réelle de nouveaux certificats d'actions, à cet effet.

La Compagnie se tient prête à émettre les nouveaux certificats à partir de vendredi 1er novembre 1867.

Les livres des transferts des anciennes actions seront fermés samedi, 26 octobre.

Par ordre du Président.
RICHARD J. EVANS, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 22 octobre 1867.

A. C. TREMOULET,

AGENCE GÉNÉRALE,

No 93, Rue Vieille Levée, Nlle-Orléans.

S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières, collection de loyers, placement de fonds. Donnera toute son attention aux affaires qui lui seront confiées.

T. B. MOORE,

Poseur d'installations de Gaz et Plombier,
81—RUE BARONNE—84

Il a constamment un grand assortiment de belles installations de gaz qu'il vend à bas prix. Il se porte promptement et à meilleur marché qu'aucun autre, dans les maisons ou les magasins. Les offices publics les bureaux ou les... Adresse à son office.

En débarquement du navire "Happy" venant de Bordeaux.

20 BARRIQUES vin rouge "A Expert"
40 barils vinaigre de vin blanc
... eaux-de-vie "Lafaurie"
25 caisses conserves alimentaires: petits pois verts, champignons, haricots verts, macédoine, pâtés truffés.
A vendre par HENRY VALETON & CO., 27, 29 et 31 Bienville.

LOTERIES.

Loterie de l'Etat de la Géorgie au profit du "MASONIC ORPHANS' HOME"

(Asile des Orphelins de Maçons)

Le soussigné ayant été nommé agent de cette Loterie...

Loterie de l'Etat de la Géorgie au profit de l'Asile des Orphelins de Maçons, "Boyd, Wilson & Co. directeurs."

BUREAU DES DIRECTEURS,
Atlanta, Gie, 7 octobre 1867.

BOYD, WILSON & CO., Directeurs

Bureau du Grand Secrétaire de la Grande Loge de l'Etat de la Louisiane.

JAMES C. BATCHELOR, M. D., Grand Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 14 octobre 1867.

J. Q. A. Fellows, Passé Grand Maître de la Grande Loge de la Louisiane.
H. R. Swasey, Député Grand Maître de la Grande Loge de la Louisiane.
Jos. H. Moreau, Grand Marshal de la Grande Loge de la Louisiane.
E. Russey, Grand Trésorier de la Grande Commanderie.
John G. Fleming, Vénérable Maître de la Loge Quitman No 76.
R. L. Bruce, Vénérable Maître de la Loge Excelsior No 6.
Aaron Harris, Passé Maître de la Loge Louisiana No 102.
W. C. Driver, Vénérable Maître de la Loge Louisiana No 102.
John Anderson, Vénérable Maître de la Loge Mount Moriah No 59.
C. W. Newton, Passé Maître de la Loge Harmony No 70.
P. Ugarte, Vénérable Maître de la Loge Silencio No 9.
Miguel Estela, Jr. Gardien de la Loge Silencio No 9.

LOTERIE.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA GEORGIE
"L'Asile des Orphelins de Maçons."
BOYD, WILSON & CO. DIRECTEURS,
Atlanta, Gie.
GRAND PLAN.

Une Piastre..........Billet entier.
Gros Lot, $20,000 pour une piastre.

Classe Extra C.

Cette grande Loterie au profit de l'ASILE DES ORPHELINS DE MAÇONS sera tirée publiquement à ATLANTA, GIE, Le mercredi, 6 novembre 1867.

GRAND PLAN.

1 lot de	20,000 soit	$20,000
1 lot de	5,000 soit	5,000
1 lot de	2,000 soit	2,000
1 lot de	1,000 soit	1,000
1 lot de	500 soit	500
1 lot de	500 soit	500
4 lots de	250 soit	1,000
100 lots de	100 soit	10,000
200 lots de	50 soit	10,000
Lots s'élevant à		$50,000

$50,000 en lots, pour une piastre le billet. Un paquet de dix billets peut gagner 30 mille piastres.

Tous les susdits lots seront tirés.

Tous les lots sont payés sans escompte et le tirage officiel est envoyé à chaque acheteur.

Loterie de l'Etat de la Géorgie au profit de "l'Asile des Orphelins de Maçons."

GROS LOT, $60,000.

Loterie de l'Etat de la Géorgie au profit de "l'Asile des Orphelins de Maçons," classe G, sera tirée à Atlanta, Gie, le MERCREDI, 13 novembre 1867, publiquement.

Plan.

1 lot de	$60,000 soit	$60,000
1 lot de	25,000 soit	25,000
1 lot de	10,000 soit	10,000
1 lot de	5,000 soit	5,000
1 lot de	2,500	
1 lot de	2,500 soit	5,000
18 lots de	500 soit	9,000
55 lots de	250 soit	13,750
125 lots de	200 soit	25,000
160 lots de	100 soit	16,000

Lots d'approximation

9 lots d'approximation de $500 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le gros lot de $60,000, soit..... 4,500

9 lots d'approximation de $250 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $25,000, soit..... 2,250

9 lots d'approximation de $200 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $10,000, soit..... 1,800

9 lots d'approximation de $100 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $5,000, soit..... 900

18 lots d'approximation de $100 pour les neuf unités restantes de la même dizaine des numéros gagnant les lots de $2,500, soit..... 1,800

418 lots s'élevant à..... $180,000

Billet entier, $12; moitié, $6; quart, $3; huitième $1 50.

Tous ces lots SONT TIRÉS à chaque tirage.

Plan de ces grandes Loteries et Explication du Tirage.

Les numéros de 1 à 90,000 correspondant aux numéros des billets sont imprimés sur de petits morceaux de papier, entourés de petits tubes et placés dans une roue en verre. Tous les lots, conformément au plan, sont imprimés, et entourés de la même façon et placés dans une autre roue en verre. Les roues sont alors tournées et deux jeunes garçons dont les yeux sont bandés tirent les numéros et les lots. Un des enfants tire un numéro de la roue des numéros, et, autre tire, en même temps, un lot de la roue des lots. Le numéro et le lot tirés sont exposés au public, et quel que soit le lot qui sort, il est inscrit et porté au crédit de ce numéro. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

Les billets sont imprimés comme suit: ils sont divisés en huitièmes, imprimés sur la face du billet; huit huitièmes du même numéro forment un billet entier.

Tous les lots sont payés sans escompte et le tirage officiel est envoyé à chaque acheteur.

Grand Plan supplémentaire pour 1867.

Les acheteurs pourront choisir leurs numéros et prendre

Ou 4 billets de numéro.
Ou 3 billets de numéro.
Ou 2 billets de numéro.
Ou 1 billet de numéro.

Et ainsi par ce qu'ils jugeront convenable de donner de leurs numéros.

La loterie se tire tous les jours, à Atlanta, Ga., et les tirages sont reçus par le télégraphe.

Le soussigné paie les lots et donne les renseignements.
DAVE C. JOHNSTON,
Agent et marchand agréé licencié,
Bureau, rue St Charles, No 40; Bureau de Poste, Lock Box 561.

HAUTE NOUVEAUTÉ.

Garnitures et Articles de fantaisie.

GUÉBLÉ & NIPPERT,

137.......RUE DU CANAL.......137

(MAISONS TOURO.)

Ont l'honneur d'annoncer à leur clientèle et au public en général qu'à partir de lundi, 21 courant, ils mettront en vente leurs Nouveautés de Paris, entr'autres:

UN MAGNIFIQUE CHOIX DE

Confections pour Dames

en Soie, en Drap et en Cachemire,

Toutes de dernière nouveauté et à très bas prix.

600 douzaines Gants de peau

Pour Dames et Messieurs;

Véritables gants Jouvin & Cie,
Excellents gants pour dames à $1 00 et à $1 25,
Gants de peau pour fillettes et enfants à 75 cts.

Garnitures satin, soie et jais,
Garnitures FOLIE, nouveauté satin,
Boutons satin et autres nouveaux genres,
Ceintures Folie pour dames,
Robes Pompadour et rubans unis.

DENTELLES ET BRODERIES.

Grand choix de Bijouterie jais,

Bijouterie filigrane or et argent.

PARURES ET VOILES DE MARIÉES &c....

Les meilleurs Corsets Français!

Lingerie de dessous pour dames et enfants,
Corsages unis et brodés,
MANTEAUX D'ENFANT PIQUÉ et CACHEMIRE &c.

Articles pour Messieurs:

Chemises toile et coton. Chemises de dessous mérinos
Chemises flanelle, Faux cols et cravattes,
Caleçons et bretelles, Pipes d'écume de mer et autres
Cannes et Parapluies, Porte-cigares et porte-monnaies
Nécessaires & Sacs de voyage, &c.

L'assortiment le plus complet de la ville de Parfumeries Françaises.

Les Dames sont respectueusement invitées à venir examiner notre nouveau stock pour se convaincre à la fois de la modicité de nos prix et de la fraîcheur et du bon goût de nos marchandises, qui toutes ont été choisies par M. et Mme Guéblé eux-mêmes à Paris et en Allemagne.

GUÉBLÉ & NIPPERT,
20 oct—1m P P 137 rue du Canal.

Société Belge.

La Société Belge d'Assistance Mutuelle fondée le 1 août 1867 a été reconnue le 1er avril 1867 engage tous les résidents belges de la Nouvelle-Orléans qui désirent en faire partie d'adresser au Président... rue Bienville... Les réunions ont lieu le premier jeudi de chaque mois, à huit heures.
17 oct—1 mt 1 2 j

Récolte d'Oranges à vendre,

Sur l'habitation B. ... à 45 milles au dessous de la ville. S'adresser ... L. F. GENE...

Con∴ SOLON, No 8, S∴ W∴ M∴

... SERAFIN DE ARREDONDO, O∴ S

Avis.

☞ Le navire français "HAPPY," capitaine Eckever... consignataire A. ROCHEREAU & Co.

Avis.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires du navire français HAPPY, capitaine Eckeverry, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
A. ROCHEREAU & Co.

Avis de Société Charitable.

... JOSEPH ... F. TURGIS, Directeur de l'Asile.

A Vendre,

Avec un bail de ... un magasin de modes ... S'adresser ... Conti et Bourbon.

Mme THIERRY,

COIN BAYOU ET DE-RIGNY.

... DAHLIAS, CAMELIAS &c. ... pour Bouquets de mariages et de ... pour tombeaux et autres.

Grocerie à vendre.

A vendre une GROCERIE ... S'adresser ...

En débarquement de la barque "HAPPY" de Bordeaux.

100 Barriques VIN ROUGE CLAIRAC, de Bordeaux ...
... VIN ROUGE ST MACAIRE, de ...
... Barils VINAIGRE LARTIGUE & FILS.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., ... Vieille Levée.

Avis.

Le Bureau de la Compagnie de la Presse à coton de la Levée a été transporté ... rue St-Ferdinand et Montegut, Troisième District.

AVIS.

A PARTIR de ce jour, le propriétaire de la goëlette ... ne sera responsable d'aucune des dettes que l'équipage pourra contracter, au nom de la goëlette ou en son nom.
AUG. PINO, Propriétaire.

Demande de Nourrice.

On demande une NOURRICE, blanche ou de couleur. S'adresser rue Bienville, 372 entre Prieur et Johnson.

A louer.

LE MORCEAU DE TERRE connu sous le nom de LOUISIANA RACE COURSE, situé à la jonction du chemin de fer Pontchartrain et du Chemin du Gentilly, mesurant vingt-huit arpents de face au Chemin de Gentilly sur vingt arpents de profondeur. On pourra en donner possession le 1er novembre.
S'adresser à GILMER & HOPKINS,
Nlle-Orléans, 19 octobre 1867.

A LOUER, au No 203 rue de Chartres, le Premier Etage, convenable pour un club ou pour une école. Prix modéré. S'adresser sur les lieux.

A Louer,

Grande maison à louer, rue Royale No 142, entre les rues St Pierre et Toulouse.
S'adresser à PAUL BLANC.
23 oct—4.

A Louer

La MAISON No 1/2 rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine.
S'adresser à ARTHUR DENIS.
No 104 rue du Canal.

AVIS

L'HOTEL ST-CHARLES a été mis à neuf dans le courant de l'été et on a augmenté le nombre ... de restaurant... Je profite de cette occasion pour remercier les clients de l'hôtel...
22 oct—1m O. E. HALL.

A louer ou à vendre,

UN magasin à ... dans la Vieille Levée près du marché Français ... S'adresser au bureau de l'Abeille.

A Louer,

LE premier étage (façade) du No 139 de la rue du Canal. Pour les détails, s'adresser sur les lieux.

Magasin à louer.

A louer, le No 33 rue de la Levée, entre Douane et Bienville.
S'adresser à T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 58 et 60, Vieille Levée.

A Louer

Une MAISON de résidence située au coin des rues Ste-Anne et Roman, livrable le 1er Novembre prochain.
Pour plus amples informations, s'adresser à A. CARRIERE, 15 rue Bienville.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1867.

A LOUER,

La grande salle de bal connue sous le nom de BAL DU GLOBE.
Aussi: Un magasin sous la dite salle.
Pour les conditions, s'adresser au No 11, rue Jefferson entre Chartres et Vieille-Levée.

A louer,

La maison à trois étages rue St-Pierre No 50, entre les rues Chartres et Royale.—Le rez-de-chaussée peut se louer pour magasin.
S'adresser à BERNARD TURPIN, No 85 rue Vieille Levée.

A louer.

A partir du 1er novembre prochain, la partie supérieure de la magnifique maison No 126 de la rue de Chartres entre les rues Toulouse et St-Louis, ainsi que les chambres de la cour, les quelles se rattachent au deuxième et au troisième étages.
S'adresser à A. J. VILLERÉ,
Au greffe de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

A louer.

Une propriété d'environ un demi îlet de superficie, avec une maison basse et cuisine, le tout très habitable, et beaucoup d'arbres d'agrément, sur le coin entre Esplanade, Broad, Septième et Chêne, côté Ouest. S'adresser rue Dumaine No 72.

A louer.

Un beau et vaste magasin situé rue de Chartres, Nos 99 et 101. Le haut de ce magasin est très convenable pour une grande famille, ou une pension. Possession de suite. S'adresser à J. B. ST. AMAND, 155 rue Commune, ou à l'encoignure des rues Calliope et Remparts ou au Star Planing Mill.

A vendre

POUR CAUSE DE SANTÉ.

Une magnifique VACHERIE, des chevaux et des wagons. ... JOHN ... Au coin des rues ... Quatrième District.

Magasin à vendre

POUR CAUSE DE DÉPART.

Partant pour la France, j'offre de vendre, de gré à gré, mon magasin de librairie et d'articles de variétés. Et en attendant que je reçoive des propositions acceptables, je vendrai à partir de ce jour, toutes les marchandises que j'ai en magasin, à des PRIX EXCESSIVEMENT REDUITS.
A. BALD.
3 sept—2m 50, rue de Chartres.

DEUIL.

CHALES MÉRINOS NOIRS.

Il nous reste quelques châles mérinos noirs, bonne qualité, 2 yardes carrés.

A vendre au prix de France $3,
Chez LION & PINSARD, 172, rue du Canal.

AVIS.

Au vrai, au seul vrai

GUILLARÉ,

108 Rue de la Douane.

Nous annonçons respectueusement au public de la Nouvelle-Orléans que nous ne sommes pas responsables de l'usage des abus que commettent à l'encontre les contrefacteurs. En publiant cet article nous n'avons pour but de mettre le consommateur en garde contre des produits frelatés... Nous remercions notre clientèle de l'accueil bienveillant...

JULES BLINEAU propriétaire, 108 Rue de la Douane.

Dépôt, coin Gravier et Camp au-dessus Banque du Commerce.

PAPIERS PEINTS.

Reçu par le navire Dashmeh, du Havre, et à vendre par HENRY HABERT, No 100, rue de Chartres entre Conti et St Louis.
12,000 rouleaux papiers peints.
1,000 do bordures de toutes sortes.

—AVIS—

Vu la saison déjà avancée et le retard éprouvé, cette belle collection de papiers peints français sera vendue à un grand sacrifice et meilleur marché que les papiers peints de fabrique américaine.

Papiers peints ... depuis 20 cts le rouleau.

Nota—Mes papiers français portent invariablement 9 yardes ...

HENRY HABERT, 100 rue de Chartres.
Maison d'achat à Paris, No 3 rue d'Hauteville.

Huile d'olive extra-fine,

De la maison J. L. Darel de Bordeaux.
à vendre par

A. ROCHEREAU & Co.

Seuls agents, Nos 16 et 18, rue St Louis.

Vins du Rhin,

De la maison P. J. VALKENBERG, de Worms, médaillée à l'Exposition Universelle de Paris.

A. ROCHEREAU & Co,

AVIS.

Les soussignés ... marchandises d'importation ... Lespès & Ferré.
MARTIN ALLOUÉ & CO.

Chemises! Chemises!

A VENDRE au détail ... chemises blanches et couleurs bonnes pour le marché mexicain.
MARTIN ALLOUÉ & CO.

SARDINES A L'HUILE.

100 Caisses de ... BOITES SARDINES à l'huile de ... Bordeaux.

A livrer par Lutcken de Bordeaux

200 Caisses de ... BOITES SARDINES à l'huile de ...
T. BAILLY BLANCHARD, Jr.

AVIS.

Mme Vve BOUVAIN ayant pris la détermination de ...
Mme Vve F. BOUVAIN.

Changement de Local.

PIAGGIO FRERES ... au No 9 de la rue Toulouse.

Nattes! Nattes! Nattes!

150 PIECES NATTES de toutes qualités,
... à vendre aux plus bas prix.
DÉSIRÉ BLANCHARD,
Encoignure Dauphine et Toulouse.

Avances libérales sur consignations de COTON et autres produits, à nos amis à Hambourg, Hâvre, Liverpool, Bordeaux, Boston, New-York, &c.
OSCAR BERCIER & CO.

Changement de Bureau.

H. PFOSSAN a transporté son bureau au No 109 de la rue Gravier—magasin de W. Hylested & Co.

Manufacture d'Habillements

DE

C. LAZARD,

105, Encoignure Ste-Anne et Vieille-Levée.

Le SOUSSIGNÉ offre au public et à ses amis de la ville et de la campagne, un grand assortiment de VÊTEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER, pour hommes, cadets et enfants, et pour employés d'habitations.

Toutes ses marchandises sont confectionnées à son établissement, avec la plus grande attention et seront vendues AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS. On trouvera aussi chez lui un assortiment complet pour hommes tels que: Chemises de toile et de coton, Mouchoirs, Chaussettes, Chemises de mérinos et de soie, Caleçons, Cravates, Bretelles, Boutons pour chemises, Gants, Chapeaux, Malles, Parapluies, &c.

Les marchands de la campagne sont invités à venir examiner son stock avant de se pourvoir ailleurs.

Un coupeur expérimenté est attaché à l'établissement et les vêtements de commande seront faits dans le plus bref délai et au goût le plus nouveau.
2 oct—1m C. LAZARD.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2eme maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE
156.....RUE DU CANAL.....156
entre Bourgogne et Remparts où il se livre à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art dentaire.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.

J. A. De HART,

DENTISTE.

17.........Dauphine.........17
Près Canal.

PLUS DE MAUX DE DENTS

E. KABASSE,

Chirurgien-Dentiste

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE
Il extrait les dents sans douleur.

INJECTIONS ET PILULES
DU
Dr. RICORD.

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, sure garantie, à vendre par
E. GAUDOZ, Pharmacien, Enc. Conti et Bourgogne.

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET
DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exzéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris.
Enc. Conti et Bourgogne.

LE STEAMER ALHAMBRA.

Les consignataires de la cargaison de ce steamer, arrivé de Liverpool, sont requis de se présenter au bureau pour y signer le bon de ...
J. N. ASH RIDGE & DECAN, Rue de la Commune, No 159.

Chaudières à Sucre.

Un assortiment complet de chaudières à sucre en fer battu et en fonte, de la célèbre fonderie de MM R. & J. Rankin de Liverpool.
A vendre par M. A. LIZARDI, No 24, rue Carondelet.

ENTREPOT DE TAPIS, 19 rue de Chartres.
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—de ... de Chine: 100 pièces de ...
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Droguet, toile et feutre.
BANDEAUX—Rosettes, Ros, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES—laine et coton, à ...
CORNICHES, Bandes, Franges, &c.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 21 OCTOBRE — CLASSE 6...

Plan de Police

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD.
Marchand de billets de loterie
Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries—Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New-York, dans "l'Enquirer" de Cincinnati, le Republican de St Louis et d'autres journaux.

SPECTACLES.

THEATRE CLIO... MINER rue d'Orléans, entre les rues Bourbon et Royale—Pour cause de réparations le théâtre ... SAMEDI ...
Propriétaire.

Théâtre National,

Au coin des rues Baronne et Perdido.

Mardi soir, 29 octobre 1867.

CLUB SHAKSPEARE.

Bénéfice de la Maison du Bon Pasteur.

LE SACRIFICE DE L'AMOUR,
Pièce en cinq actes, de Geo. W. Lovell.

Prix d'entrée, $1.—A vendre chez les principaux libraires, les principaux marchands de musique et bureaux d'imprimeries.

Théâtre de l'Opéra.

Le Contrôle ouvert pour les Souscriptions.

L'ADMINISTRATION du Théâtre de l'Opéra a l'honneur d'informer le public que le contrôle sera ouvert tous les jours, de midi à 4 heures de l'après-midi.
NORMANDIN, Contrôleur.

PETITION.

A L'HON. SENAT ET L'HON. CHAMBRE DES REPRESENTANTS DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE REUNIS EN CONGRÈS.

La pétition des citoyens de la Louisiane en faveur de la Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest expose avec respect:

...

Le Dr H. BAYON,

De la Faculté de Paris

A L'HONNEUR d'annoncer au public et aux clients... No 125 ...

LE Dr BORDE,

De retour en cette ville, offre ses services au public...

J. HIMBERT,

Remercie sa nombreuse clientèle ... CHARCUTERIE PARISIENNE de PATÉS TRUFFÉS ... Aux Prix les plus réduits.

Avis.

Etant sur le point de partir pour France ...
A. G. D. FILHO

Goyave. Goyave. Goyave.

En débarquement de la ...
PIAGGIO FRERES.

P. G. MOHAN,

ENCANTEUR ET COMMISSIONNAIRE.
97..........Rue St-Charles..........97

entre les rues Perdido et Poydras.

M. BOCHET,

Importeur d'Articles français pour Modes.

CHAPEAUX DE PAILLE en tout genre,
RUBANS unis et façonnés ...
RUBANS velours ...
BOUFFES ...
VELOURS ...
FLEURS de Paris grand choix.
PLUMES fantaisies de Paris, beau choix.
FORMES à Chapeaux de Paris ...
M. BOCHET,
No 59, Rue Royale, Nlle-Orléans.

Gustave Barrett de Nazaris,

AVOCAT FRANÇAIS, AGENT D'AFFAIRES.
97..........Exchange Alley..........97

CONSULTATIONS et Examen de titres.
Liquidation de Créances.
Règlement d'affaires en litige.
Recouvrements.
Références: MM. OSCAR BERCIER & CO rue Magasin.
AUG. COUTURIÉ & Cie, 57 rue Vieille Levée.
COUTURIÉ & BORDELOIS, 59 rue Vieille Levée.

Changement de local.

Compagnie d'assurance du Commerce.

Les bureaux de cette Compagnie ont été transportés au No 45 de la rue du Camp.
S. B. BUCKNER, Président

A VENDRE:

25 boucauts CHARBON DE SOLE en poudre.
100 balles de MOUSSE No 1.
50 balles ENTRA ...
Par LAURENT & LACASSAGNE.

ASSOCIATION HOWARD

Les apothicaires ainsi que toutes les personnes ayant des comptes contre cette association ...
J. F. CALDWELL, secrétaire.

Nouveau magasin d'encan.

Coin Conti et Passage de la Bourse.

... R. FLEMMING, Encanteur.

HOTELS, RESTAURANTS, etc

Restaurant des amis.

... Restaurant des Amis à Matamoros ...

LA DOMINICA.

Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets
LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES
NOCES &c.
Angle Canal et Bourgogne.
L. B. GASTINEL

RESTAURANT FRANÇAIS,

32..........RUE ROYALE..........32

Tenu par Philippe Forget,

Successeur de GALPIN

CHAMBRES GARNIES ...

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, propriétaire,
No 11 Rue Royale entre Canal et Douane—SALON au ...

$25. 00 de Récompense

Seront données pour l'arrestation de l'individu qui ...
S. M. WHEATLEY, Rue Gasquet, No 138.

Dépôt du Sud—Portraits et cadres

... A RAISON D'UNE PIASTRE PAR SEMAINE ...
S. M. WHEATLEY